

	
Coordonnées de l'établissement	LP Pierre Doriole 221 Avenue DE PERIGNY - BP 279 17012 LA ROCHELLE CEDEX 1 ce.0170031s@ac-poitiers.fr ☎ 05.46.27.00.51 http://www.lyc-pierredoriole.ac-poitiers.fr
Chef d'établissement	M. JEZEQUEL
Intitulé de la démarche innovante accompagnée	Expérimentation Bac +
Le projet en quelques mots	Le dispositif académique Bac + permet de proposer aux élèves bacheliers volontaires des liaisons pédagogiques avec les étudiants de BTS (voici ce que je te propose)
Les pratiques pédagogiques innovantes	Des projets communs avec un autre lycée, le LP de Soyaux, sont proposés ainsi que des modules spécifiques pour faire découvrir les filières du supérieur et les exigences attendues.
Les modalités de mise en œuvre	Des entretiens, des séances méthodologiques très ciblées, des visites d'entreprises et de salons, permettent de mieux comprendre les exigences du supérieur et d'impliquer davantage les élèves dans la réflexion sur leur formation.
Public concerné	Elèves de Terminale Baccalauréat professionnel secrétariat
Statut de l'action accompagnée	Expérimentation art.34 Date de validation : 2009 Année d'échéance : 2011 Année d'accompagnement : 1 ^{ère} année

Coordonnateurs du projet

- 1-Mme Marie – Claude Coacolo
 Discipline : Communication et bureautique
 ✉ : Marie-Claude.Coacolo@ac-poitiers.fr
- 2- Mme Chantal Giroud
 Discipline : Comptabilité et bureautique
 ✉ : Chantal.Girou@ac-poitiers.fr

Retour d'expérience de l'équipe accompagnée par la MEIP

I. Des informations sur le dispositif, proposées progressivement aux élèves

1. Typologie des séances de cours (spécifiquement mises en place pour les élèves engagés dans le processus)

Dès la fin de la classe de première, nous avons sollicité les élèves qui envisageaient une poursuite d'études. Nous leur avons présenté le dispositif académique BAC PLUS.

En début de classe de terminale, un deuxième point a été fait. Nous avons rencontré les élèves en entretiens afin de mesurer leur degré de motivation.

Les élèves ont été ensuite reçues individuellement par la conseillère d'orientation qui les entendues sur leur motivation à adhérer au dispositif ainsi que sur leur réflexion concernant leur projet professionnel. Un bilan a été rédigé par la COP

Avant de signer les chartes, Le Proviseur, Monsieur Jezequel a tenu également à rencontrer les élèves afin de leur indiquer tout l'intérêt qu'il portait à cette action et de leur préciser leur rôle de vecteur de l'image de l'établissement auprès des partenaires extérieurs.

Ces entretiens avec des membres de la communauté éducative autres que les enseignants nous ont semblé importants pour les élèves afin de marquer l'aspect particulier de ce dispositif. (Ce n'était pas un projet uniquement élaboré par les enseignants, mais bien une action spécifique)

2. Séances spécifiques BAC + mais proposées à tous les élèves (thèmes)

PROJET CLASSE/PPCP

Ce sont les horaires de PPCP de la classe qui ont été utilisées pour mettre en place ce dispositif. Il s'inscrivait dans un projet plus vaste sur l'orientation. L'ensemble de la classe a travaillé autour de la question : « Que peut-on faire après la classe de terminale bac pro ? ».

Plusieurs cas se sont présentés :

- Les élèves ne souhaitant pas poursuivre d'études

Ce temps de travail leur a permis d'affiner leur projet, en prenant connaissance des métiers, et des perspectives de carrière. Certaines ont même vu leur projet évoluer, et ont finalement formulé des vœux de poursuite d'études.

- Les élèves indécises

Leur travail a porté sur les deux possibilités, ce qui leur a permis de modifier leur perception de la poursuite d'études et de leur ouvrir des perspectives : « Pourquoi pas moi ? »

- Les élèves souhaitant poursuivre leurs études (avec ou sans le dispositif bac plus).

Leur réflexion a porté sur les filières possibles ainsi que sur le choix entre BTS et IUT ou voie initiale ou alternance.

II. Passerelles études supérieures : « Les perspectives envisagées pour une poursuite d'études et les effets observés »

Nous avons tenté de mettre en place des séances de méthodologie concernant la rédaction de dissertations en économie-droit, car c'est un domaine qui généralement est plus difficile à aborder par nos élèves.

Nous souhaitons proposer ces modules à l'ensemble de la classe (élèves inscrites dans le dispositif bac plus ou non).

Malheureusement le temps nous a manqué, car les préoccupations concernant les révisions pour l'examen ont pris le pas sur celles relevant de la poursuite d'études.

Ce constat nous amène à envisager une évolution de cette expérience vers une entrée dès la classe de 1^{ère}. (voir pages 4 et 5)

Effets observés sur les élèves : une plus grande implication et une motivation accrue

La participation de 5 élèves à ce dispositif a permis essentiellement une prise de conscience par l'ensemble de la classe des réelles possibilités de poursuites d'études vers le supérieur. En effet, jusque là la classe était plutôt persuadée que les études supérieures étaient réservées aux élèves issues des filières générales et technologiques. Nous avons pu observer également une meilleure implication dans leur formation de la part de plusieurs élèves et une réelle motivation pour leur projet professionnel. Au final 12 élèves sur 24 ont formulé des vœux de poursuite d'études.

Effets sur nos pratiques : des exigences affirmées, un regard différent porté sur le projet professionnel de l'élève, un travail d'équipe renforcé

A l'issue de cette expérience, nous sommes persuadées de la nécessité de faire évoluer nos pratiques :

- D'amener les élèves à prendre conscience des exigences des professionnels en matière de savoir-être (faire venir les professionnels dans l'établissement pour parler du ou des métiers) ;
- D'être de plus en plus exigeantes sur la qualité et sur la quantité du travail demandé aux élèves (afin de les pousser à devenir exigeants vis-à-vis d'eux-mêmes : d'où l'importance d'une entrée par les exigences des professionnels qui leur permettra de mieux comprendre le pourquoi). Il peut s'agir notamment d'exigences en matière de qualité de rédaction (par exemple : ne pas se contenter de constater les fautes ou de dire « je n'ai jamais été bon en orthographe » mais demander à ce qu'elles soient systématiquement corrigées par l'élève), de présentation des documents, de quantité de lignes rédigées dans un devoir, etc.... ;
- De les responsabiliser très tôt (travail en groupes et/ou autour de projets dont ils sont responsables = devenir acteurs et non pas « consommateurs » de leur formation) ;

- De développer leur ambition (meilleure image de soi, valorisation de leur travail et de leur implication ; prise de la parole et prestations orales : pourquoi pas devant d'autres classes ?, etc.) ;
- De développer leur connaissance des métiers et des secteurs professionnels, des établissements susceptibles de les former en post-bac (donner du sens à leur formation et à leur poursuite d'études) ;
- De développer leur implication dans leur formation puis dans leur projet professionnel (mise en place de tutorat, recherches d'informations, participation aux salons, etc.)

Nous ressentons également l'envie et la nécessité de travailler plus régulièrement avec les collègues de BTS ou d'IUT, afin d'échanger sur nos pratiques. Il nous paraît intéressant de proposer dès le lycée professionnel, des travaux, bien sûr accessibles à nos élèves, mais déjà orientés vers les objectifs du supérieur (méthodologie, organisation de travail, gestion des ressources documentaires, etc.).

III. Axes d'amélioration proposés

- *En classe de première*

Nous réfléchissons à la possibilité d'utiliser l'espace offert par **l'accompagnement personnalisé** introduit dans la réforme de la voie professionnelle pour commencer des actions de sensibilisation dès la classe de première. En effet les 16 semaines de PFMP « morcellent » les années de formation et le temps manque pour mener à bien des actions en profondeur.

De plus ; le dispositif bac plus nous semble répondre parfaitement aux objectifs de l'accompagnement personnalisé :

- Améliorer le niveau des élèves (plus d'exigences)
- Offrir une aide méthodologique
- Préparer une orientation (meilleure lisibilité des parcours).

Pistes proposées

- Entretiens avec la COP afin de mieux définir le projet de l'élève ;
- Recherches autour des métiers et des filières ;
- Rencontre avec des professionnels ;
- Mise en place d'un tutorat élèves/enseignant afin d'assurer tout au long de l'année un suivi particulier ;
- Rencontres avec des élèves issus de bac professionnels inscrites en BTS (pourquoi pas les élèves Bac plus de cette année ?)
- Premiers contacts avec des élèves de la classe de BTS partenaire.

Fin du premier semestre

- Participation à des actions en partenariat avec les élèves de 1^{ère} année de BTS (projets, organisation de visites et rédactions de comptes rendus, restitutions orales ou tous autres travaux) ;
- Rencontre bilan avec le tuteur enseignant (où en est le projet de l'élève, a-t-il évolué, etc.)

Début du deuxième semestre

- Participation à des salons (type salon de l'étudiant à Poitiers) avec conférences débats (prise de notes, restitutions orales = rechercher l'information qui me concerne et non pas la consommer) ;

Fin du deuxième semestre

- Participation à un ou deux cours de BTS (préparation du dispositif bac plus terminale) ;
- Rencontre bilan avec le tuteur enseignant (engagement définitif dans le dispositif bac plus terminale)
- *En classe de terminale*

Les élèves ont été globalement satisfaites du dispositif. Elles ont cependant déploré de n'avoir pas pu être plus souvent en immersion dans les classes de BTS. Nous envisageons la possibilité de proposer des temps d'immersion plus longs et plus réguliers (par exemple une semaine en début d'année scolaire, et une autre semaine en fin d'année, afin de permettre aux élèves de mesurer leur évolution).

Le travail sur la méthodologie et sur la préparation au passage en BTS doit être plus intense (liens avec les partenaires plus étroits) et temps de travail en classe consacré à cet aspect plus long

Le travail préparatoire proposé en première permettrait ainsi de consacrer davantage de temps en terminale pour :

- **intensifier les liens avec le(s) lycée(s) partenaire(s)** (périodes d'immersion par semaines entières ; travaux communs adaptés, etc...) ;
- **travailler la méthodologie** ;
- **intensifier l'autonomie**, facilitée par une meilleure prise de conscience de l'élève des attentes des professionnels et des qualités requises en enseignement supérieur.